



INSTITUT  
DIDEROT

Les Notes de l'Institut Diderot

MICHÈLE VALLENTHINI

La recherche en France  
et en Allemagne  
Ébauche d'une comparaison critique

[www.institutdiderot.fr](http://www.institutdiderot.fr)

MICHÈLE VALLENTHINI

La recherche en France  
et en Allemagne  
Ébauche d'une comparaison critique

Été 2014

Les Notes de l'Institut Diderot

# SOMMAIRE

AVANT-PROPOS p. 5  
Dominique Lecourt

LA RECHERCHE EN FRANCE  
ET EN ALLEMAGNE  
ÉBAUCHE D'UNE COMPARAISON CRITIQUE P. 7  
Michèle Vallentini

LES PUBLICATIONS  
DE L'INSTITUT DIDEROT P. 33

---

# AVANT-PROPOS

Michèle Vallenthini est luxembourgeoise et a fait ses études en Allemagne puis en France où elle a soutenu une Thèse en Sorbonne. Ce parcours européen a donné l'idée à l'Institut Diderot de lui demander de réaliser une comparaison détaillée des systèmes universitaires des deux pays. Une telle comparaison s'avère d'autant plus intéressante que les réformes les plus importantes menées en France ont choisi l'Allemagne comme référence, sinon comme modèle.

Michèle Vallenthini souligne les limites des inspirations mutuelles. La conception allemande est horizontale, ouverte à tous les emprunts et transferts. Celle qui s'est esquissée en France est marquée par la verticalité du système. La conciliation se révèle plus que difficile. On découvre l'importance de la question linguistique où les Français ne brillent guère. On voit les avantages de « tranquillité » apportés aux chercheurs par leur statut de fonctionnaires. On connaît aussi les inconvénients du confort ronronnant. On voit les qualités de dynamisme de la recherche allemande, mais aussi l'instabilité qui résulte de la course aux contrats imposée à des enseignants-chercheurs toujours en quête d'emplois.

L'auteure consacre plusieurs pages aux relations entre entreprises et enseignement supérieur. Elles continuent d'être « tièdes » (je dirais même fraîches) en France, alors qu'en Allemagne l'esprit d'entreprise fait partie des valeurs culturelles les mieux reconnues.

Ce décalage provient certainement pour l'essentiel de l'écho persistant de Mai 68 dans notre pays. Peut-être

est-ce Georges Pompidou, de retour d'Afghanistan, qui a vu le plus loin sur le champ dans sa mémorable déclaration à l'Assemblée Nationale le 14 mai. « Je ne vois de précédent dans notre histoire qu'en cette période désespérée que fut le 15<sup>ème</sup> siècle, où s'effondraient les structures du Moyen Âge et où, déjà, les étudiants se révoltaient en Sorbonne. A ce stade ce n'est plus, croyez-moi, le gouvernement qui est en cause, ni les institutions, ni même la France. C'est notre civilisation elle-même. Tous les adultes et tous les responsables, tous ceux qui prétendent guider les hommes, se doivent d'y songer, parents, maîtres, dirigeants professionnels ou syndicats, écrivains et journalistes, prêtres ou laïcs. Il s'agit de recréer un cadre de vie accepté de tous, de concilier ordre et liberté, esprit critique et conviction, civilisation urbaine et personnalité, progrès matériel et sens de l'effort, libre concurrence et justice, individualisme et solidarité ».

Magnifique discours, mais que ne pouvaient guère entendre les militants ou les étudiants révoltés auxquels, au demeurant, il ne s'adressait pas. Ce qui s'est passé dans la suite a crispé les positions, depuis bientôt un demi-siècle...

Bien des événements se sont produits où « ceux qui prétendent guider les hommes » n'ont pas joué le rôle qu'imaginait le Premier ministre d'alors. L'université française en tant qu'institution n'a cessé de pâtir de ce débat avorté.

Pr. Dominique Lecourt  
Directeur général de l'Institut Diderot  
Professeur émérite des universités

---

# La recherche en France et en Allemagne

## Ébauche d'une comparaison critique

À l'origine de ces pages se trouve la constatation plusieurs fois renouvelée d'une mésentente entre les universités françaises et allemandes : quand elles ne refusent pas de coopérer, leur coopération s'avère extrêmement difficile et lente alors que la synergie franco-allemande en recherche pourrait être l'histoire d'un enrichissement mutuel.

Les raisons de cet échec sont multiples : les allemands font souvent beaucoup pour se rapprocher du voisin, mais ils constatent que les efforts français sont loin d'être égaux. Alors que les collègues allemands investissent du temps, des moyens financiers et humains, le partenaire français visé leur paraît souvent étrangement immobile. L'étonnement face à cet immobilisme, souvent perçu comme malveillant, peut alors virer soit à une espèce de consternation déçue et par conséquent à l'abandon des contacts français, soit à un zèle décuplé dans l'établissement du dialogue. A ce zèle se mêlera toujours une pointe de déception à l'égard du Français qui, croit-on, ne daigne pas participer lui-même à l'entretien du partenariat franco-allemand. En France, les réactions sont partagées : tantôt on considère avec un certain amusement, qui peut vite tourner à l'agacement, les

---

collègues allemands férus de théories, faisant flèche de tous bois en s'intéressant – en littérature notamment – à plusieurs siècles littéraires à la fois, tantôt on admire la force de frappe de la recherche allemande qui, vue de loin, paraît performante à l'instar du système Volkswagen. Du côté français, on ne se lasse pas d'envier au *Großordinarius* (mandarin) allemand son bureau cossu ; en Sorbonne, les professeurs se partagent à plusieurs une salle de permanence mal équipée. En Sorbonne encore, les secrétaires sont trop rares. Le mandarin allemand bénéficie d'une armée d'assistants et collaborateurs scientifiques trimbalant son matériel de cours, endossant pour lui des tâches désagréables, l'épaulant en tout, alors que le professeur en Sorbonne est réduit au combat solitaire.

C'est à ces clichés que s'arrête trop souvent l'entente franco-allemande en recherche, une mésentente dont la difficulté frappe surtout les étudiants qui essaient de cheminer entre les deux systèmes.

Ce *carnet* voudrait présenter une comparaison franco-allemande de la recherche et de l'université, afin de sensibiliser l'observateur français aux qualités du système allemand souvent mal jugé en France. Je mets un accent tout particulier sur les liens entre recherche et entreprise et le statut, complexe s'il en est, des sciences humaines dans ce contexte. « Les français admirent les allemands mais ne les aiment pas, les allemands aiment les français mais ne les admirent pas ». C'est ainsi que Brigitte Sauzay, interprète d'allemand auprès de trois présidents de la République française, a résumé l'entente franco-allemande. Cela est-il vrai aussi dans l'université et en recherche ?

---

## QUELQUES CHIFFRES <sup>1</sup>

En guise d'introduction, voici quelques chiffres repères comparatifs datant de 2011. En France, où on a recensé un nombre de 249 100 chercheurs, les dépenses pour la recherche s'élèvent, selon les chiffres de l'Ambassade de France en Allemagne à un total (DIRD) de 45 Md€, la part publique étant de 16,3 Md€ (soit 36 %) et la part privée de 28,8 Md€ (soit 64 %). Le pourcentage de PIB consacré à R&D est de 2,25 %.

En mai 2013, la France a adopté l'agenda stratégique France/Europe 2020 qui comprend trois axes prioritaires : une stratégie nationale de recherche, des mesures spécifiques pour favoriser le transfert de l'innovation ainsi que neuf défis sociétaux mis en œuvre par les cinq Alliances thématiques et un conseil d'experts diversifié placé auprès du Premier Ministre. De plus, selon le programme d'investissements d'avenir, 7,9 Md€ sur un programme d'investissements s'élevant à 35 Md€ sont mis au profit de la recherche.

En Allemagne, les frais liés à la recherche arrivent à un total de 75 Md€. Ici la part publique est de 24,42 Md€ (soit 32 %) et la part privée de 51,08 Md€ (soit 68 %). Ainsi 2,91 % du PIB sont consacrés à la R&D.

En 2010, trois ans avant la France, l'Allemagne annonce la stratégie High-Tech 2020, faisant suite à la stratégie High-Tech 2006-2009. La stratégie allemande comprend cinq axes prioritaires : climat et énergie, santé et ali-

---

1. Je me réfère ici aux chiffres publiés par le « Portail pour la Science » de l'Ambassade de France en Allemagne : <http://www.science-allemande.fr/fr/donnees-comparatives>



---

mentation, mobilité, sécurité, communication. Le pacte pour la recherche et l'innovation (une augmentation annuelle de 5 % du budget des grands organismes de recherche de 2010-2015) s'élève à 5 Md€.

Aussi bien la France que l'Allemagne ont adopté des programmes d'excellence pour la recherche universitaire. La loi française pour l'Enseignement supérieur et la Recherche adoptée en juillet 2013 prévoit l'instauration de quotas de bacheliers professionnels et technologiques en BTS et DTU, le conventionnement des classes prépas et universités, ou encore la mise en place d'une licence universitaire plus progressive et généraliste. D'autres mesures concernent la gouvernance des universités et la structuration de l'enseignement supérieur. Les pôles de recherche et d'enseignement supérieur vont disparaître au profit de « communautés d'universités et établissements » institués par la loi. Le programme d'investissements d'avenir pour l'enseignement supérieur s'étend à 7,7 Md€ pour huit initiatives d'excellence, 1,3 Md€ pour l'opération Campus (plan en faveur de l'immobilier universitaire) et 1 Md€ pour le plateau de Saclay.

En Allemagne l'initiative d'excellence 2007-2011 (1,9 Md€) a abouti à la sélection de neuf universités d'élites. L'initiative subventionnant onze universités d'élite, a été étendue sur la période 2012-2014 (2,7 Md€).

Pour conclure ce survol de repères, il faut souligner que, dans le Classement de Shanghai de 2013, qui compare 1 200 institutions d'enseignement supérieur en se basant sur six indicateurs, tous liés à la recherche (par exemple, plus le nombre de chercheurs est grand dans

une institution, plus sa note sera élevée), vingt universités françaises figurent parmi les 500 établissements listés, ce qui confère la sixième place. Quant à l'Allemagne, trente-huit de ses universités se trouvent listées, soit la troisième place derrière les Etats Unis et la Chine.

## L'UNIVERSITE ET LA RECHERCHE EN FRANCE

En France l'organisation de l'université et de la recherche repose sur une verticalité. C'est cette verticalité de la pensée qui, disons-le d'emblée, constitue une entrave insurmontable à ce que l'université doit partager avec l'entreprise : la compétitivité.

Le système français privilégie la profondeur, il est ultra focalisé et extrêmement spécialisé. En lettres, par exemple, les domaines de recherche se concentrent sur un auteur en particulier ou se répartissent en siècles qui sont souvent hermétiquement séparés entre écoles doctorales ou centres de recherche distincts. Essayez, en tant que dix-huitiémiste, de lorgner du côté des spécialistes du XIX<sup>e</sup> siècle, parce que votre sujet vous oblige à travailler au carrefour de deux siècles, vous vous retrouverez devant des obstacles insoupçonnés et vous finirez par abandonner vos pulsions pour le travail trans-séculaire. Un projet de recherche englobant plusieurs siècles relève souvent de l'impossible alors que les époques-charnières représentent notoirement les domaines de recherche les plus intéressants. L'origine de cet immobilisme dont ces frontières séculaires conçues comme insurmontables ne sont qu'un symptôme parmi d'autres, doit être cherchée moins du côté des chercheurs que dans la sclérose de l'université française.

~~~~~

Cette paralysie institutionnelle n'est pas sans effet sur l'insertion professionnelle des étudiants et des doctorants. L'université forme d'éminents spécialistes qui se révèlent trop souvent inutiles sur le marché de l'emploi actuel.

La verticalité de l'université française se manifeste aussi sur le terrain linguistique. En recherche, tout se fait en langue française : on lit en français, on écrit en français, on ignore largement et souvent avec un tantinet d'arrogance tout ce qui n'est pas français, alors que l'anglais est devenu la langue d'usage en sciences. En lettres, quasi personne ne lit les publications allemandes et anglaises. Ne parlons même pas des livres espagnols, italiens ou autres.

Ce problème linguistique relève moins d'une incapacité que d'un nombrilisme. Il fait obstacle à la performance de l'université française ; il rend difficiles des colloques internationaux ; il entrave le cheminement des étudiants en Europe. L'idée du système « bachelor-master » est d'emblée mise à mort par une barrière linguistique. Dans les colloques internationaux, c'est avec une impolitesse consternante que sont souvent traités les collègues allemands ou anglais qui se donnent la peine de présenter leur conférence en français. « En France, il faut parler impeccablement pour ne pas être ignoré », a remarqué Daniel Goedevert, ancien professeur d'allemand, devenu successivement vendeur de voitures, puis numéro deux à la tête de Volkswagen, un témoin privilégié des différences entre les modes de vie et de pensée français et allemand.

Il est difficile d'engager une discussion valable si l'on se trouve d'emblée discrédité pour des raisons de

prononciation ou de choix du vocabulaire. Même si elles ne sont pas à négliger, surtout dans les études littéraires, elles ne devraient pas escamoter l'importance du fond. Le fait de réduire tout à une question de langue apparaît comme le signe d'une mésentente profonde dans laquelle le côté français se montre plus tenace.

La rigidité linguistique universitaire conduit à ignorer toute pensée formulée en une autre langue. Elle constitue une entrave particulièrement nuisible à la performance, à son développement et à l'aptitude des étudiants et chercheurs ou doctorants à affronter un marché de l'emploi qui de son côté s'internationalise.

La méthode de travail cloisonnée et verticale exclut des expériences interdisciplinaires qui pourraient pourtant constituer une voie sûre vers une université plus apte à affronter les défis du futur.

Considérez la valeur d'un littéraire sur le marché de l'emploi. Elle serait accrue si, par exemple, ses études avaient eu une portée plus interdisciplinaire, s'il avait combiné la littérature avec un cursus plus proche de l'entreprise. Effectivement, pour ce qui est de l'insertion professionnelle, la situation du titulaire d'un doctorat en littérature est loin d'être radieuse, comme le montrent les analyses d'Intelli'agence<sup>2</sup> (anciennement Association Bernard Grégory, une association qui a pour but de faciliter la formation, la professionnalisation et l'emploi des jeunes scientifiques au niveau académique, institutionnel ou en entreprise). Selon cette association, la répartition des doctorats en France est inégale : la

---

2. Ces chiffres sont consultables en ligne sur : <http://www.intelliagence.fr>.

plupart des thèses se font en lettres et sciences humaines (25 %, alors qu'en chimie, par exemple, elles ne dépassent pas 12 %, en droit, en économie et gestion les 15 %). Or, les débouchés professionnels variant en fonction des domaines, il n'est guère surprenant que la situation des littéraires soit particulièrement désastreuse : 74 % des diplômés en lettres, sciences humaines ou sociales travaillent dans le secteur public, ce qui montre que, pour des raisons de formation, l'entreprise leur est hors d'atteinte. Aussi, le taux de chômage pour les titulaires d'un doctorat s'élève-t-il à 10 % alors que pour les diplômés d'écoles d'ingénieurs ou de commerce il est respectivement de 3 % et de 5 %.

## TENTATIVES DE SOLUTION

L'année 2006 a été marquée par la création de Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) et de Réseaux Thématiques de Recherche Avancée (RTRA), du Haut Conseil de la Science et de la Technologie (HCST), ainsi que de l'Agence d'Évaluation de la recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES), autant de mesures censées encourager l'innovation dans l'université et en recherche. Les réformes ont déclenché la folie des Laboratoires d'Excellence (Labex), des Initiatives d'Excellence (Idex) et autres « EX », créés dans une hystérie d'innovation qui, vue de l'extérieur, paraît quelque peu désordonnée. Comme cela arrive pour les idées qui vont connaître un échec fracassant par la suite, le projet de départ était loin d'être mauvais. En créant les Laboratoires d'excellence, les autorités avaient l'ambition de contribuer à l'excellence et l'originalité scientifique, au transfert des connaissances produites

et, par là même, à la visibilité internationale de la recherche française. La mission des Labex, appelés à s'inscrire dans la stratégie de leurs établissements de tutelle, devait garantir l'excellence des cursus et jouer un rôle moteur dans les formations de niveau master et doctorat. Mais trop souvent, ces fusions riment avec des difficultés financières et des suppressions de postes ou de filières, ce qui a mené à un refus net de coopérer de la part des universités.

Dans le cadre de ces mêmes réformes, afin d'organiser l'attribution de financements des projets de recherche, on a créé l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) en 2005. Au départ l'idée, calquée sur le modèle allemand (voir infra), n'était pas mauvaise. Dans un souci d'indépendance et de transparence, l'ANR lance chaque année des appels d'offre dans des champs thématiques définis. Les chercheurs soumettent des demandes pour des projets courts (deux à quatre ans) et « finalisés », c'est-à-dire dont la démarche et les résultats doivent être précisément identifiés à l'avance. Or, très rapidement, les procédures de l'ANR se sont heurtées à l'opposition des chercheurs : les dossiers à remplir étaient inutilement compliqués et surtout formatés de la même manière pour toutes les disciplines.

Le résultat était prévisible. Face à cet éclatement structurel de l'université et à une réorganisation interdisciplinaire faite trop tard et de manière désordonnée, on s'insurge sur tous les fronts : les chercheurs se sentant menacés dans leur autonomie, militent contre le syndrome des EX, contre les fusions, contre l'autogouvernance des universités, contre l'ANR qui précariserait la situation des chercheurs en créant des emplois à très

courte durée et en privatisant la recherche, contre l'AERES qui, par ses évaluations, imposerait des réorganisations inadaptées aux besoins culturels et sociaux.

Les mesures adoptées sont entrées en collision totale avec les fondements de l'université française dont la verticalité est en décalage flagrant dans une compétition internationale. Or, c'est en fin de compte ce manque de compétitivité que les rapports de l'AERES, cette agence d'évaluation tant décriée, diagnostiquent par exemple auprès de l'Université Paris-Sorbonne. Celle-ci disposerait d'« une image prestigieuse mais quelque peu ternie par une difficulté à évoluer avec son temps ». À côté d'atouts majeurs, elle serait handicapée entre autres par des « conditions de travail trop souvent indignes d'une grande université en raison de la situation immobilière », un « émiettement des composantes et multiplication des instances entraînant un cloisonnement entre disciplines et une timide ouverture multidisciplinaire vers l'extérieur », et « l'absence d'une véritable politique de relations internationales ».

Au lieu de sacrifier une frénésie de pseudo innovations, mieux vaut viser l'essentiel – le futur des étudiants – et réfléchir à des issues possibles, vitales pour les étudiants et chercheurs sur lesquels repose notre avenir. On peut chercher de telles solutions du côté de l'entreprise.

Or, les relations françaises entre université et entreprise sont plutôt tièdes. Il paraît tout simplement inimaginable de s'associer à une entreprise pour financer des projets, et plus encore de se lancer dans une réelle coopération. L'université craint de perdre l'autonomie ; elle a peur de se voir soumise à une finalité économique, alors que

le système allemand (voir infra) offre des exemples intéressants d'une collaboration entre recherche et entreprise et cela même en lettres. Outre Rhin, Deutsche Bank, Commerzbank, Lufthansa, Volkswagen ainsi que de nombreuses autres grandes entreprises sont accueillies à bras ouverts par l'université en mal de débouchés. Elles reconnaissent la valeur d'un universitaire ou d'un chercheur, même littéraire. Elles ont lancé, depuis des années déjà, des programmes ciblés, destinés tout particulièrement aux spécialistes des sciences humaines. En France, les choses semblent évoluer plus lentement. Ici, l'université se montre méfiante ou même carrément hostile vis-à-vis de l'entreprise privée. Cette méfiance est réciproque. Les chefs d'entreprise, soucieux de performance, se montrent particulièrement réticents à l'égard des diplômés d'universités qui leur semblent peu adaptables aux réalités du monde du travail, puisqu'ils n'ont jamais franchi le seuil d'une entreprise. Afin de disposer de collaborateurs capables de plonger dans le travail dès la fin de leurs études, les décideurs souhaiteraient une immersion des étudiants dans l'entreprise dès le début de leur formation universitaire.

Bernard Deforge, ancien doyen de la faculté de lettres de Caen, connaît les « qualités d'analyse, de synthèse, d'esprit critique, d'autonomie »<sup>3</sup> et la « capacité d'imagination et d'innovation »<sup>4</sup> des littéraires. Associé au groupe PricewaterhouseCoopers, il coordonne l'opération Phénix permettant à des jeunes issus de formations

---

3. Bernard Deforge cité dans « La méfiance domine entre l'université et l'entreprise », consulté en ligne sur : <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2011/06/22/01016-20110622ARTFIG00676-la-mefiancedomine-entre-l-universite-et-l-entreprise.php>.

4. *Ibid.*



littéraires d'intégrer une entreprise, tout en suivant une formation, afin de s'adapter à ce nouveau monde. Ce programme, encouragé par la Conférence des présidents d'université, met en relation des entreprises partenaires proposant des postes à des jeunes inscrits en Master 2 recherche. Afin de faciliter leur intégration en entreprise, un dispositif de formation en alternance a été créé : les candidats suivent un cursus de 350 heures pour se mettre à niveau et mieux connaître le monde de l'entreprise. La formation, qui débouche sur un diplôme, permettra d'obtenir un master professionnel Métiers de l'entreprise reconnu par l'Etat.

## L'UNIVERSITE ET LA RECHERCHE EN ALLEMAGNE

La méthode de travail allemande confirme les clichés régnants: les allemands sont ultra-ponctuels – inimaginable que le film en prime-time commence avec du retard comme il arrive en France – ; ils aiment l'ordre – « d'accord » se dit littéralement « en ordre » en allemand – ; toute opération est précédée d'une planification minutieuse – même l'explosion de frais autour de la construction du nouvel aéroport berlinois avait été prévue – ; ils aiment donner des leçons à la France – surtout maintenant que l'entente « Merkollande » est beaucoup moins harmonieuse que celle à l'époque de « Merkozy ». Mais un regard vers l'Allemagne et son système de recherche peut être profitable.

Il sera particulièrement intéressant de voir comment les initiatives de réformes françaises ont été calquées sur les procédés allemands.

Contrairement à la situation française, le système universitaire allemand repose sur une horizontalité, qui est à l'origine de son efficacité.

Dans les universités allemandes, les alliances disciplinaires insolites sont non seulement à l'ordre du jour, mais explicitement souhaitées et elles constituent un critère d'excellence. Contrairement à ce qui se passe en France, on ne trouvera Outre Rhin aucun professeur spécialiste d'un seul siècle littéraire ou d'un seul auteur. Il est de mise d'enseigner plusieurs époques littéraires en même temps. Certains titulaires ont même suivi une double formation transdisciplinaire – par exemple biologique et philosophique – et arrivent à tisser des liens inattendus, ce qui suscite auprès des collègues français des réactions mi-admiratives, mi-amusées. Moins focalisé qu'en France, le système repose sur un décloisonnement donnant lieu à des combinaisons disciplinaires inédites.

À titre d'exemple, je voudrais citer deux cas concrets en sciences humaines : la Martin-Luther-Universität Halle-Wittenberg a très tôt reconnu qu'il s'agit de miser sur l'interdisciplinarité et l'ouverture internationale afin de garantir les meilleures chances professionnelles et scientifiques aux étudiants et chercheurs.

Le réseau de recherche «Aufklärung-Religion-Wissen» (Lumières-Religion-Savoir, ARW), fondé en 2006, s'inscrit dans cette orientation diversifiée de l'université de Halle. Pour l'ARW, étudier le XVIII<sup>e</sup> siècle en tant que défi pour le XXI<sup>e</sup> siècle, revient à analyser l'évolution des traditions à la lumière des conditions actuelles. Voilà pourquoi l'ARW ne s'arrête pas au XVIII<sup>e</sup> siècle : les chercheurs affiliés tentent de rendre justice aux exigences

---

sociales, culturelles, politiques et scientifiques actuelles. À ce projet participent environ quatorze disciplines scientifiques ! L'école doctorale mise en place par le réseau de recherche a pour objet de promouvoir la génération nouvelle de chercheurs d'excellence qui sont tous dotés de bourses de recherche mises à disposition par l'ARW (huit post-doctorants et vingt-cinq doctorants sont actuellement soutenus par l'ARW). Dans un contexte de travail agréable, le centre entend promouvoir l'interdisciplinarité de la recherche et préparer ses doctorants à une vie professionnelle hors de l'université.

Pour favoriser la diversification des formations, l'université de Halle a créé les « Interkulturelle Europa-und Amerikastudien » (Etudes interculturelles sur l'Europe et l'Amérique, IKEAS). L'idée directrice était de préparer les étudiants aux coopérations internationales en leur faisant connaître en profondeur deux langues et deux cultures. IKEAS veut les préparer à la médiation culturelle, ce dialogue interculturel de plus en plus indispensable face à un marché de l'emploi internationalisé. L'un des points forts des études IKEAS consiste en l'acquisition de compétences pratiques préparant les jeunes à la vie professionnelle. Voilà pourquoi ces études obligent les candidats à faire plusieurs stages dont un à l'étranger. Les détenteurs d'un diplôme IKEAS trouvent des débouchés dans les institutions européennes, les médias, le tourisme, les organisations qui se concentrent sur les coopérations internationales désireuses de garantir un dialogue interculturel sans malentendus... Qui plus est, le cursus IKEAS se propose de préparer ses étudiants au travail en entreprise.

L'horizontalité allemande se perpétue également au niveau de la langue proprement dite. « Les allemands sont surtout tolérants », souligne Daniel Goedevert, « dans ce pays, un étranger est rarement critiqué pour son accent, dans la mesure où il fait l'effort de parler la langue ». En France par contre, « il faut parler impeccablement pour ne pas être ignoré ». Contrairement au chercheur français, qui est dans la plupart des cas purement monolingue, l'allemand qu'on croise dans les colloques internationaux, prendra toujours soin de parler dans la langue de son pays d'accueil. De même, en invitant des hôtes français dans ses universités, l'allemand fera de son mieux pour que les colloques se déroulent en langue française. Les collègues allemands feront traduire leurs contributions et s'exerceront des semaines à l'avance à la lecture en public de la langue de Molière. Douloureusement conscients que les chercheurs français ne feraient jamais le même effort d'assimilation, les centres de recherche investissent temps, ressources humaines et moyens financiers pour se préparer aux collaborations internationales, parce qu'elles sont un indispensable facteur d'excellence et de compétitivité.

Les chercheurs allemands sont explicitement invités à consulter les travaux de recherche étrangers. Le fait qu'une publication soit rédigée en anglais, français, espagnol ou en italien, ne les dispense aucunement de la prendre en compte.

Cette ouverture linguistique n'est que le signe extérieur de ce qui est le point fort de la recherche allemande : sa capacité à s'ouvrir à d'autres cultures scientifiques, sa disposition à travailler dans des contextes interna-

tionaux, chose qui, malheureusement, est peu développée en France, comme le montrent notamment les rapports de l'AERES, soulignant, dans de nombreux cas l'absence ou la faiblesse des contacts internationaux dans les universités françaises.

En Allemagne cette même horizontalité règne au niveau des relations internationales. Ainsi la valeur d'un centre de recherche, d'une école doctorale, ou même le poids d'un professeur se mesurent-ils en termes de contacts internationaux qu'ils ont pu institutionnaliser. Comme il est devenu évident qu'en recherche le nombrilisme ne mène nulle part, tout est mis en œuvre pour s'assurer de ces partenariats à l'étranger permettant une formation internationale des chercheurs et donc, les rendant plus susceptibles de trouver un emploi.

Tous ces efforts s'inscrivent dans le contexte des initiatives d'excellence sur lesquelles, de toute évidence, sont calquées les restructurations du milieu universitaire français. La « Exzellenzinitiative des Bundes und der Länder zur Förderung von Wissenschaft und Forschung an deutschen Hochschulen » (L'initiative régionale et fédérale d'encouragement à l'excellence pour la recherche et la science dans l'enseignement supérieur allemand) est un programme de financement de la recherche lancé en 2005. Il a pour objectif d'améliorer de manière significative la qualité des installations de recherche et d'enseignement supérieur allemandes afin d'augmenter la compétitivité internationale du pays. L'initiative a attribué le label « université d'excellence » à neuf universités allemandes et a abouti à la création de quarante « Graduiertenschulen » (écoles d'enseignement supérieur) et de trente-sept clusters d'excellence. D'autres établis-

sements de recherche non universitaires sont soutenus par le « pacte pour la recherche et l'innovation ».

Entre 2005 et 2009/2010, 1,9 Md€ de fonds supplémentaires ont ainsi été distribués aux différents bénéficiaires de cette initiative. Entre 2010 et 2017, 2,7 Md€ supplémentaires vont être mis à disposition, constitués par des fonds provenant notamment de la vente aux enchères des licences UMTS par l'état allemand.

L'initiative d'excellence s'articule autour de trois structures : les écoles d'enseignement supérieur, dont chacune est financée à hauteur de 1 M€ par an, forment les doctorants dans divers domaines de recherche, avec un accompagnement scientifique d'excellence et dans des conditions optimales, permettant le meilleur épanouissement de leur esprit critique. Quand il s'agit de coopérations au niveau national, les clusters d'excellence, financés à hauteur de 6,5 M€ par an chacun, sont appelés à favoriser les relations des établissements de recherche et des entreprises avec une université locale. Enfin, les universités d'excellence, entourées d'un cluster au moins et d'une école d'enseignement supérieur, se trouvent transformées, par le biais de cette initiative, en pôles de recherche à visibilité internationale. Elles reçoivent des fonds pour le développement de « concepts d'avenir », c'est-à-dire des projets de recherche s'inscrivant dans le long terme. Vues d'aujourd'hui, ces mesures rappellent l'idée des Labex, Idex et PRES mise en œuvre en France avec des années de retard...

Par des programmes comme l'initiative d'excellence, l'université et la recherche allemandes sont habituées

---

à être compétitives. La capacité à réunir des moyens financiers externes constitue un autre critère d'excellence : plus un professeur se révèle capable de réunir, plus il recevra de la part de l'université. L'acquisition de moyens fait partie du travail quotidien de tout professeur allemand : à l'université technique d'Aix-la-Chapelle, par exemple, le professeur moyen a récolté 717 000 euros en 2011, donc en tout 231 M€ ce qui revient à 40 % du budget total de l'établissement. Afin d'être plus efficace dans la recherche de moyens de financement, l'établissement a même créé un service spécial où vingt collaborateurs se tiennent à la disposition du personnel de l'université afin de l'épauler dans la mobilisation de ces moyens.

À côté du financement de base provenant de la part de l'état, les fameux « Drittmittel »<sup>5</sup> (financements externes) constituent le deuxième pilier du système allemand. C'est ainsi que les universités allemandes ont su rassembler en 2010 5,9 Md€ de moyens externes, ce qui constitue 22 % de leurs recettes.

Il existe diverses sources de financements externes : la « Deutsche Forschungsgemeinschaft », (l'Agence allemande de moyens pour la recherche, DFG), dotée d'un budget total de 2,5 Md€ en 2011 par exemple, est comparable à l'ANR en France. Toutefois, contrairement à son homologue, elle fait, depuis des dizaines d'années déjà, partie intégrante du système scientifique allemand. L'idée qui sous-entend l'ANR est clairement inspirée de cette expérience. La DFG est le principal

---

5. Ces chiffres concernant les financements externes peuvent être consultés en ligne : <http://www.laendercheck-wissenschaft.de/drittmittel/index.html>.

outil de soutien aux projets de recherche. Les projets (finalisés et présentés sur des centaines de pages et de formulaires à remplir) ainsi que les chercheurs individuels dignes de soutien sont sélectionnés par des experts nationaux et internationaux sur la base de l'excellence scientifique.

L'entreprise est populaire en Allemagne. Les patrons font partie de la vie publique de haut niveau. C'est ainsi que, quand il s'agit de rassembler des moyens, l'université allemande est moins réticente à l'égard de l'entreprise que la France. On dispose d'informations relativement précises sur des moyens financiers versés par le privé : en 2010, les institutions d'enseignement supérieur allemandes ont su réunir 1,27 Md€ de la part de l'entreprise. Cela revient à 21 % des moyens externes réunis. Les formes de coopération entre entreprises et universités ont évolué au cours des années. À côté de recherches sur commande, les partenariats stratégiques sont devenus particulièrement importants. Il n'est cependant pas facile de définir la nature de tels partenariats recherche-entreprise, leurs formes, leurs buts et leur pertinence régionale étant relativement peu clairs pour l'instant. Certaines grandes fondations, telles que la « Volkswagenstiftung », investissent dans les recherches fondamentales alors que d'autres acteurs du monde de l'entreprise choisissent soit le soutien de « Stiftungsprofessuren » (chaires sponsorisées), soit la contribution au développement structurel.

Voici quelques exemples. Grâce au soutien de Google, l'Université Humboldt à Berlin a pu mettre en place un institut qui étudie les relations entre la société et internet (« Institut für Internet und Gesellschaft ») ; à



---

l'université de Cologne, les groupes énergétiques Eon et RWE financent un institut dont les projets portent sur des questions d'énergie ; à l'université de Munich, une des universités d'excellence, des syndicats patronaux versent des moyens au « Centre de relations de travail et de droit du travail ».

L'influence de l'entreprise sur la recherche est donc en croissance. Chaque cinquième euro que reçoit l'université provient d'une entreprise, ce qui fait en 2010 un total de 1,27 Md€. Dix ans auparavant, ce total ne dépassait pas 778 M€. Il est cependant très difficile de donner des chiffres exacts car les universités n'aiment pas dévoiler l'identité de leurs sponsors. Les frontières entre mécénat et « lobbying » sont ainsi loin d'être nettement définies. Voilà pourquoi la présidente de « Transparency international » souligne la nécessité d'établir des règlements afin de garantir l'autonomie et la liberté de la recherche, ce qui qui s'avère particulièrement difficile en sciences humaines. Ces disciplines sont donc souvent particulièrement mal financées et s'appuient uniquement sur les moyens publics par le biais de projets financés par des fondations telles que la DFG.

Ce modèle qui, à première vue, paraîtrait peut-être tout à fait digne d'être imité, n'est pourtant pas sans entraîner toute une flopée de difficultés, toutes en liaison avec le miracle économique que les universités allemandes sont appelées à perpétuer dans la recherche.

Contrairement à l'organisation de la recherche en France, en Allemagne le fonctionnariat est rare, voire quasiment inexistant. Les chercheurs sont embauchés sur base de contrats liés à des projets précis. Ces contrats

sonst renovelables tous les deux ans environ et arrivent à échéance à la fin du projet en question. Ce système engendre une précarisation sociale contre laquelle, en France, les chercheurs s'insurgent en manifestant contre le système ANR. La discussion allemande actuelle mérite qu'on s'y arrête. Certes des mini-contrats permettent d'entrer dans le monde de la recherche par le biais de projets souvent passionnants, mais la plupart des chercheurs sur projets vont devoir cheminer à travers tout le territoire allemand, déménageant de projet en projet, dans l'impossibilité de se créer une situation stable. Vu la précarité de leur situation professionnelle, aucune banque ne leur accordera un prêt au logement et certains ne pourront pas adopter un enfant. Les salaires versés sur base de projets sont au demeurant loin d'être énormes et un grand nombre de chercheurs seront bloqués dans cette situation de fragilité financière jusqu'à la quarantaine ou la cinquantaine, moment où, dans le meilleur des cas, ils seront parvenus à décrocher un poste de professeur.

Le professeur allemand s'entoure d'un nombre d'assistants qui varie en fonction de sa réputation et de sa capacité d'acquérir des moyens externes auprès des fondations ou de l'entreprise. Mettons qu'une université allemande X accorde un poste d'assistant à un professeur. La plupart des professeurs vont alors procéder au partage d'une charge complète en deux demi-postes ; ce qui veut dire qu'ils pourront choisir sur le très vaste marché de l'emploi scientifique deux assistants en leur payant à chacun un demi-salaire complété par des bourses. Ajoutons que la personne embauchée pour une charge de 50 % donnera 100 % de son énergie, car sinon, son contrat, qui viendra à échéance au bout de deux ans,

---

ne sera pas renouvelé. Donc, en résumé : comme par miracle, deux assistants embauchés pour une charge de 50 % deviennent, par peur de perdre leur emploi, égaux à deux assistants à charge complète.

De véritables drames se jouent au sein des universités qui manquent de ressources. Ainsi, le stress engendré par l'obligation incessante d'acquérir des moyens externes devient presque intenable dans les grandes universités. Capitulant devant les montagnes de formulaires à remplir en vue d'obtenir des moyens, un grand nombre de professeurs d'excellence n'arrivent plus à exercer leur métier de chercheurs. Des penseurs originaux se trouvent ainsi asphyxiés par une pléthore de tâches administratives, nées de la seule nécessité de trouver des financements externes. L'hebdomadaire allemand *Die Zeit* <sup>6</sup> vient de rendre public un cas illustrant de façon frappante ce stress lié au financement de projets : Wolfgang Schäffner, titulaire de la chaire d'histoire des sciences, a consacré de longues années à une recherche ayant trait à ce sujet. Or il n'arrive pas à publier le résultat de ses efforts, faute de temps. Il a passé les trois dernières années à préparer une demande en vue d'instaurer un cluster d'excellence. Ce projet à visée interdisciplinaire et internationale intitulé « Bild, Wissen, Gestaltung », réunit 120 chercheurs issus des disciplines les plus diverses – architecture, sciences naturelles, sciences humaines – en vue d'étudier le potentiel créateur des images. Schäffner et son collègue Horst Bredekamp, investissent des années de travail, des ressources humaines et des moyens importants dans

---

6. Jonas Krumbein, « Kreuzverhör am frühen morgen » : <http://www.zeit.de/2014/21/hochschule-forschung-drittmittel>.

l'élaboration d'une demande pour un projet sans savoir si on donnera suite à leur demande. Il était même plus que probable que leur demande pourrait échouer, vu le nombre de projets adressés au comité d'excellence et vu que les universités ne cessent de renvoyer aux fondations et à l'entreprise les chercheurs à la recherche de moyens.

Il s'agissait d'abord de rédiger des milliers de pages en plusieurs langues. Le bureau d'excellence instauré dans l'université Humboldt va les examiner, les réexaminer et les peaufiner une par une pour vérifier si ce que les chercheurs promettent est bien compatible avec les idées directrices de l'université. Au bout de plusieurs mois la DFG annonce la visite d'experts internationaux, et cela à 8h15 du matin, sans discussion possible. Le comité finit par émettre un avis favorable et 28 M€ seront versés, au cours des cinq ans à venir. Trois ans de préparation pour cinq ans et 28 M€ de moyens. En France on s'insurge contre la préparation de demandes ANR qui comprendraient des « dizaines » de pages !

## CONCLUSION

À l'issue de ce bref tour d'horizon franco-allemand, les réformes françaises, tant au niveau de la recherche que du système académique proprement dit, apparaissent axées sur une tentative d'assimilation du modèle allemand. La création de l'ANR en 2005, reproduite sur le modèle de la DFG, fondée dès 1951, n'est que l'exemple le plus flagrant de ce mimétisme pour sauver une université en crise, en mal de débouchés et de perspectives.

Après avoir esquissé les points positifs du modèle scientifique allemand, j'ai souligné les dangers qu'il peut comporter et attiré l'attention sur le fait qu'il se révèle impossible de le mettre en pratique en France. Aussi attrayant qu'il puisse paraître, le système s'avère incompatible avec les réalités telles qu'elles se présentent dans l'hexagone, où le fonctionnariat continue de constituer l'un des piliers de l'université et de la recherche.

Daniel Goedevert a donc très bien vu la principale différence entre la France et l'Allemagne, une différence qui influence aussi l'organisation de la recherche et sa collaboration avec l'entreprise : « L'entreprise est constitutive de la culture allemande, elle n'est pas en dehors de la vie du pays. En France, on met plus en avant le modèle social. Je ne sais pas ce que l'on entend vraiment par-là, sans doute veut-on dire « protection ». Les Allemands considèrent qu'il faut d'abord avoir un très bon résultat commercial et industriel pour garantir des droits. En France, la paix sociale est du ressort de l'Etat ».

Plutôt que de s'enfermer, comme la France, dans un dangereux isolement ou d'exposer, comme l'Allemagne, ses universitaires à une vie de précarité, il serait peut-être bon de s'inspirer mutuellement afin de redonner, des deux côtés du Rhin, vigueur à une université mise à mal par des années d'immobilisme du côté français et par l'essoufflement provoqué en Allemagne par la course perpétuelle aux financements. Pour mieux affronter les défis du futur, il s'agirait de trouver des solutions, loin des planifications absurdes, de l'explosion des emplois trop précaires et de la rentabilisation au maximum et à court terme. Ces solutions



pourraient être conçues main dans la main avec l'entreprise, dans le respect mutuel, celui des fondements de l'autonomie scientifique pour l'université et des principes économiques pour l'entreprise.

Retrouvez l'intégralité du débat en vidéo sur  
[www.institutdiderot.fr](http://www.institutdiderot.fr)

## LES PUBLICATIONS DE L'INSTITUT DIDEROT

### Dans la même collection

L'euthanasie, à travers le cas de Vincent Humbert

Emmanuel Halais

Le futur de la procréation

Pascal Nouvel

La République à l'épreuve du communautarisme

Eric Keslassy

Proposition pour la Chine

Pierre-Louis Ménard

L'habitat en utopie

Thierry Paquot

Une Assemblée nationale plus représentative

Eric Keslassy

Où va l'Égypte ?

Ismail Serageldin

Sur le service civique

Jean-Pierre Gualenzi

### Les Carnets des Dialogues du Matin

L'avenir de l'automobile

Louis Schweitzer

Les nanotechnologies & l'avenir de l'homme

Etienne Klein

L'avenir de la croissance

Bernard Stiegler

L'avenir de la régénération cérébrale

Alain Prochiantz

L'avenir de l'Europe

Franck Debié

L'avenir de la cybersécurité

Nicolas Arpagian

L'avenir de la population française

François Héran

L'avenir de la cancérologie

François Goldwasser

L'avenir de la prédiction

Henri Atlan

L'avenir de l'aménagement des territoires

Jérôme Monod

L'avenir de la démocratie

Dominique Schnapper

L'avenir du capitalisme

Bernard Maris

L'avenir de la dépendance

Florence Lustman

L'avenir de l'alimentation

Marion Guillou

L'avenir des humanités

Jean-François Pradeau

L'avenir des villes

Thierry Paquot

L'avenir du droit international

Monique Chemillier-Gendreau

L'avenir de la famille

Boris Cyrulnik

L'avenir du populisme

Dominique Reynié

L'avenir de la puissance chinoise

Jean-Luc Domenach

L'avenir de l'économie sociale

Jean-Claude Seys

L'avenir de la vie privée dans la société numérique

Alex Türk

L'avenir de l'hôpital public

Bernard Granger

L'avenir de la guerre

Henri Bentégeat & Rony Brauman

L'avenir de la politique industrielle française

Louis Gallois



L'avenir de la politique énergétique française

Pierre Papon

L'avenir du pétrole

Claude Mandil

L'avenir de l'euro et de la BCE

Henri Guaino & Denis Kessler

L'avenir de la propriété intellectuelle

Denis Olivennes

L'avenir du travail

Dominique Méda

L'avenir de l'anti-science

Alexandre Moatti

L'avenir du logement

Olivier Mitterand

L'avenir de la mondialisation

Jean-Pierre Chevènement

L'avenir de la lutte contre la pauvreté

François Chérèque

L'avenir du climat

Jean Jouzel

L'avenir de la nouvelle Russie

Alexandre Adler

## **Les Dîners de l'Institut Diderot**

La Prospective, de demain à aujourd'hui

Nathalie Kosciusko-Morizet

Politique de santé : répondre aux défis de demain

Claude Evin

La réforme de la santé aux Etats-Unis : quels enseignements pour l'assurance maladie française ?

Victor Rodwin

La question du médicament

Philippe Even

## **Les Entretiens de l'Institut Diderot**

L'avenir du progrès (actes des Entretiens 2011)



Michèle Vallenthini

## LA RECHERCHE EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE

### Ébauche d'une comparaison critique

Michèle Vallenthini est née à Luxembourg. Aujourd'hui journaliste au quotidien luxembourgeois *Tageblatt*, elle a suivi des études de sanscrit et de lettres romanes entre l'Université de Halle en Allemagne et l'Université Paris-Sorbonne. En mai 2014, elle a soutenu une Thèse de doctorat sur les œuvres du Marquis de Sade sous la direction de Michel Delon et vient de publier *Classer les mots, classer les choses : rapports et classifications dans la pensée du XVIII<sup>e</sup> siècle* (Garnier, 2014).



Le parcours européen de Michèle Vallenthini a donné l'idée à l'Institut Diderot de lui demander de réaliser une comparaison détaillée des systèmes universitaires des deux pays. Une telle comparaison s'avère d'autant plus intéressante que les réformes les plus importantes menées en France ont choisi l'Allemagne comme référence, sinon comme modèle.

Michèle Vallenthini souligne les limites des inspirations mutuelles. La conception allemande est horizontale, ouverte à tous les emprunts et transferts. Celle qui s'est esquissée en France est marquée par la verticalité du système. La conciliation se révèle plus que difficile. On découvre l'importance de la question linguistique où les français ne brillent guère. On voit les avantages de « tranquillité » apportés aux chercheurs par leur statut de fonctionnaires. On connaît aussi les inconvénients du confort ronronnant. On voit les qualités de dynamisme de la recherche allemande, mais aussi l'instabilité qui résulte de la course aux contrats imposée à des enseignants-chercheurs toujours en quête d'emplois.

L'auteure consacre plusieurs pages aux relations entre entreprises et enseignement supérieur. Elles continuent d'être « tièdes » (je dirais même fraîches) en France, alors qu'en Allemagne l'esprit d'entreprise fait partie des valeurs culturelles les mieux reconnues.

Pr. Dominique LECOURT  
Directeur général de l'Institut Diderot  
Professeur émérite des universités

